DEPARTEMENT DU CALVADOS

COMMUNE DE PÉRIERS SUR LE DAN

14112

ARRÊTÉ MUNICIPAL

Réglementant la circulation sur le territoire de la commune de Périers-sur-le-Dan

Le Maire de la commune de Périers sur le Dan,

Vu la loi 82.213 du 2 mars 1982, modifiée par la loi 82.623 du 22 juillet 1982 relative aux droits et libertés des Communes, des Départements et des Régions,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu les articles R44, R225 et R227 du Code de la Route,

Vu l'instruction interministérielle sur la signalisation routière établie en application de l'arrêté du 24 novembre 1967,

Vu les arrêtés subséquents portant sur la modification ou la révision des parties 1 à 8 du livre I de l'instruction susvisée, notamment l'arrêté du 16 février 1988,

Vu la demande de l'entreprise NGE INFRANET - IVRY en date du 22 octobre 2025.

CONSIDERANT qu'il est nécessaire, pour des raisons de sécurité lors de travaux de réparation GC sur trottoir pour l'opérateur Orange, réalisée par NGE INFRANET - IVRY - TSA 70011 CHEZ SOGELINK - 69134 DARDILLY CEDEX représenté par Madame SEGOUIN Elodie, de réglementer la circulation à Périers-sur-le-Dan, Carrefour Colleville / Plumetot / La Haute Rue.

ARRÊTE

- <u>Article 1</u>: Pendant la durée des travaux qui se dérouleront du 10/11/2025 jusqu'au 10/12/2025, les piétons seront déviés sur le trottoir opposé.
- <u>Article 2</u>: Les dispositions visées à l'article précédent seront portées à la connaissance des usagers par la signalisation réglementaire qui sera mise en place et entretenue par l'entreprise chargée des travaux.
- <u>Article 3</u>: Toute contravention au présent arrêté sera constatée et poursuivie conformément aux lois et règlements en vigueur.
- Article 4 : Ampliation du présent arrêté sera adressée à :
 - Monsieur le Commandant du Groupement de Gendarmerie du Calvados
 - A la Gendarmerie de Ouistreham
 - Monsieur le Directeur Départemental de l'Equipement du Calvados chargés, chacun en ce qui le concerne, d'en assurer l'exécution.
 - Caen la mer,
 - SDIS,
 - Twisto et bus verts
 - Habitants par le site

Fait à Périers sur le Dan, le 28 octobre 2025

Le Maire-Adjoint,

Fabrice LETELLIER